

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 33

Artikel: Un écuyer d'attaque
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'en vint cependant pas à de pareilles extrémités.

D'ailleurs, le critique avait fait de plates excuses.

Le genre littéraire étant par là mis hors de cause, le romancier eut à cœur de prouver que son génie culinaire n'était pas au-dessous de l'autre. Aussi fit-il tenir par son groom le billet suivant à Second :

« Mardi prochain, à sept heures sonnantes, je vous attends à dîner. Vous êtes averti que tous les plats auront été confectionnés par moi. Moi seul et c'est assez !

« Soit dit sans vous offenser, vous parlez de ma cuisine avec la même autorité que mon ami Jules Janin, rendant compte dans son feuilleton des *Débats* des pièces qu'il n'avait pas vues. A l'avenir, vous me jugerez sur faits et articles, comme on dit au palais. »

Bien que l'invitation ne fût que pour sept heures, Albéric Second arrivait à six heures devant le numéro 107 du boulevard Malesherbes.

Incrédule encore, il pensait : « Si je le trouve à écrire ou à causer, je saurai à quoi m'en tenir. »

Il entra, monta au troisième étage et demanda M. Alexandre Dumas.

— C'est ici, lui fut-il répondu.

— Est-ce que je pourrais le voir ?

— Non, monsieur, il n'est pas visible.

— Il est donc sorti ?

— Non, monsieur.

— Alors, il travaille ?

— Oui.

— A écrire ?

— Non, monsieur. Il est en train de confectionner une soupe à l'oignon.

Guidé par son odorat, Albéric Second se dirigea vers la porte de la cuisine et l'ouvrit.

En manches de chemise, le col déboutonné, les manches retroussées, l'écrivain agita dans une casserole une spatule d'argent, en donnant des instructions précises à une cuisinière et à un aide.

Albéric Second, se sentant dans son tort, et, de plus, dévini, s'empessa d'avouer le motif qui lui avait fait devancer l'heure indiquée sur le billet d'invitation.

Plein de bonté et d'indulgence, Dumas pardonna généreusement au nouveau Thomas, mais lui imposa l'attente au salon, où plusieurs convives arrivèrent bientôt, rejoints peu après par le cuisinier amphitryon.

Et lorsque sept heures et demie ayant sonné et le repas étant fortement entamé, chacun s'empessa de reconnaître que le talent du maître-queux dépassait encore celui du romancier, Albéric Second s'empessa de faire chorus ; il cria même plus fort que les voisins.

« Le repas fut merveilleux, dit-il. Et jamais Trompette n'en fit manger de pareil à Gambetta », assure-t-il dans son enthousiasme.

Ce fut un vrai triomphe pour Dumas, comme un régale divin pour ses convives.

A une merveilleuse soupe à l'oignon succéda une friture d'éperlans sans rivale, puis un fort délectable civet de lièvre du Plateau Central, des faisans truffés et rôtis au sarment, des écrevisses à la bordelaise et une salade précédée d'un parfait glacé, qui, bien qu'il vint du dehors, se trouvait cependant en parfaite harmonie et communion avec le reste.

Albéric Second trouva que la salade valait à elle seule un beau poème, et le prosateur qu'il était, regrettant de ne pouvoir la chanter dignement, se contenta, dit-il, de la brouter respectueusement.

Il assure même, un peu plus loin, que si Dumas, qui mourut jeune, s'était fait restaurateur, il aurait fait la fortune d'un nabab.

Pour auto-cars. — Une dame racontait à l'une de ses amies qu'elle s'était promenade, dimanche, sur la route de Genève.

— Quelle circulation, ma chère, vous n'en avez pas une idée ! Il y avait des autos, des motos, des vélos, des autographes, enfin, de tout.

LE VALLON DES PLANS

*Au beau vallon des Plans
Tapisé de verdure,
On y villégiature,
Et c'est, je vous assure,
Un endroit ravissant
Au charme pénétrant
Que le vallon des Plans !*

*Dans le vallon des Plans,
L'Avençon se promène
Et parfois s'y démène !
Sans que rien le retienne,
Il devient un torrent
Grondant et mugissant
Dans le vallon des Plans !*

*Près du vallon des Plans,
En longeant la rivière,
On trouve une clairière
L'auberge hospitalière
Aux allants et venants,
Se nomme Pont de Nant,
Près du vallon des Plans.*

*Sur le vallon des Plans,
Le Lion d'Argentine
Parfois fait grise mine !
Le brouillard dégouline
Et le Grand Muveran
Tire son rideau blanc
Sur le vallon des Plans !*

*Dans les chalets des Plans,
Alors on se repose,
Et gentiment l'on cause
De mille douces choses !...
Lorsqu'il fait mauvais temps,
On chante sous l'auvent
Dans les chalets des Plans !*

*Dans le vallon des Plans,
Dès que le soleil brille,
Tout bouge et tout fourmille !
Chacun s'y éparpille
Dans les prés verdoyants !
C'est un enchantement
Que le vallon des Plans !*

Louise Chatelan-Roulet.

UNE RESURRECTION

Costumes et dentelles d'antan

LES Vaudoises ont donné le ton. Les Neuchâteloises se sont mises à l'unisson. Elles aussi porteront, dans certaines cérémonies familiales et patriotiques, un costume qui se différenciera essentiellement de la tapageuse toilette moderne par sa simplicité. Nos compagnes n'en seront que plus charmantes. Mais, tandis qu'il existe un costume féminin et particulièrement un coquet petit chapeau, dont seules les Vaudoises font, de génération en génération leur parure originale, il n'y a pas de « costume neuchâtelois » à proprement parler.

Nos grand'mères et leurs aïeules suivaient jadis, aussi bien que les actuelles filles d'Eve, la mode... de la voisine. Il est vrai d'ajouter que la plupart des excentricités de certaines modes françaises ne trouveront, — la crinoline exceptée — qu'un accueil modéré dans nos parages. De sorte que nos aïeules surent assez longtemps rester dans une honnête et juste moyenne, spécialement vers la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième.

Tandis qu'ailleurs la mode évoluait, on vit les Neuchâteloises s'en tenir au si charmant costume — généralement en indienne — de l'époque. Point ne fut donc besoin d'un abus de pouvoir aux artistes qui présidèrent à l'élaboration du costume dit neuchâtelois, en décrétant d'autorité qu'il serait tel que le portaient voici quelquel cent ans, nos mères-grand. Costume fort simple, en vérité, formé d'un corsage plat à coutures et d'une jupe ample. Le tout en indienne, satinette ou soie, suivant les goûts et les moyens personnels. La caractéristique du costume neuchâtelois réside dans un fichu et un bonnet en tulle, linon ou mousseline, tous deux du meilleur bon goût.

Il y eut à La Chaux-de-Fonds, un thé-non tango où cinquante jeunes filles, demoiselles et dames avaient revêtu ce costume. On y but du thé, on y mangea des bricelets et des « gaufres » confectionnés dans de vieux fers, exhumés tout exprès des chambres-hautes. Ce fut véritablement charmant, toutes ces dames semblaient encore rajeunies dans l'archaïque parure.

Mais il est sorti plus et mieux de ce mouvement de rénovation. La dentelle au coussin et au fuseau florissait en terre neuchâteloise au début du dix-neuvième siècle, jusque vers 1848, date de la révolution républicaine. Ce que la grande prospérité de l'industrie horlogère avait détruit, la crise — l'amour du passé aidant, — l'a rétabli.

Près de cent cinquante dames et jeunes filles, sous l'initiative d'une fervente du passé, se sont groupées d'enthousiasme pour ressusciter la dentelle neuchâteloise en la confectionnant elles-mêmes, selon les principes d'antan. En ces temps de chômage tout spécialement, il faut les louer de leur intelligente initiative.

Un écuyer d'attaqué. — Un officier demande à ses soldats, alignés devant lui.

— Y a-t-il parmi vous un homme qui connaisse les chevaux ?

— Moi, mon major.

— Vous avez des chevaux, chez vous ?

— Oh ! oui, mon major ; on en a trente-six.

— Trente-six ! Alors vous en faites le commerce.

— Oh ! non, mon major, seulement mon père il a un grand carrousel.

VIEILLES CHOSSES

Au Chenit, il y a deux cents ans.

LE 10 juillet 1690, noble et vertueux Jean de Mettral, de la Grange de Cuarnens, Seigneur de Mésery, passe un marché avec Abram Bovay du Chenit, pour décombrer et faire un pasturage une partie de sa montagne de Dernier la Grand-Roche, soit dans le pré dernier. Tout le bois verd, propre à faire charbon sera réduit en bois d'ouvrage et le reste mis en ramay et ensuite brûlé.

Et le prix de ce travail, avec l'extirpation des bruyères et des couvignes sera de cinq cents florins payable à requeste.

On trouve bien des choses intéressantes dans les registres de la *charitable Bourse des Pauvres* de cette même époque.

En 1697, on baptise un fils de Monsieur de Beau-Pré, réfugié.

En 1703, Collecte en faveur de Jaques Rochat du Pont, qui a perdu ses bâtiments par un débordement d'eau.

Septembre 1707. — Inondation.

1708. — Livré à un réfugié qui avait une jambe cassée, sa femme étant avec lui, un enfatn à ses bras, 9 sols.

1710. — Jaques Baridon, marchant réfugié, meurt au Brassus et lègue aux pauvres 15 florins.

1714. — A David Reymond de Bon-Port, pour rebatir sa maison détruite, 10 florins.

En ce temps-là il y avait une colonie de verriers du Chenit, demeurant à la Verrière de Montricher. De ce nombre étaient Daniel Goy, Moïse Aubert, Abram Meylan, Abel Lecoultré, etc. Il y avait en cet endroit une école dont le régent est mentionné plusieurs fois. D'autres bourgeois du Chenit sont désignés comme habitant « Là-bas ». J'ignore totalement ce que l'on entendait par ce vocable.

1719. — Collecte faite par des Gênois pour racheter cinq cents chrétiens faits esclaves par les Turcs. Cette collecte se répète plusieurs fois jusqu'en 1724.

1721, 25 mai. — Baptême de Olivier-Samuel Meylan, fils de Jean-Baptiste, qui fut le premier horloger de La Vallée.

1728. — Fête de la Réformation.

La Bourse des Pauvres fournissait des secours à une pauvre fille « donnée » (illégitime) qui n'avait hérité de sa mère que le nom peu flatteur de *la Goudèta*. Dans le même temps, elle entretenait un pauvre deshérité qui n'est désigné que sous le titre de *l'Innocent*.